



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Fédération Française de Football

Ligue d'Occitanie

District des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



FINALE DE COUPE DU ROUSSILLON FUTSAL

Le District de Football des Pyrénées-Orientales, la Ville de CABESTANY et le club du CO CABESTANY accueilleront Vendredi 17 juin 2022 à 20h30, au Gymnase Nelson Mandela - Complexe Germanor, la FINALE COUPE DU ROUSSILLON FUTSAL !

ENT. USEPMM - INTERF / INTERFUTSAL PAYS CATALAN

! ENTRÉE GRATUITE !



**L'OFFICIEL 66 N°43 DU 17/06/22
SAISON 2021/2022**

**JOURNAL OFFICIEL
NUMERIQUE DU
DISTRICT DE
FOOTBALL DES
P-O PAYS CATALAN**

**Tél : 04.68.54.61.11
B.P. 51501
66101 Perpignan
Cedex**

**secretariat@pyrenees-orientales.fff.fr
<http://pyrenees-orientales.fff.fr>**

L'OFFICIEL 66

Saison 2021/2022

Horaire d'ouverture :

Lundi 9h-12h30/14h-17h
Mardi 9h-12h30/14h-18h
Mercredi 9h-12h30/14h-18h
Jeudi 9h-12h30/14h-18h
Vendredi 9h-12h/14h-17h

N° d'astreinte des ELUS le
WEEK-END (uniquement)
du vendredi après 17h00
jusqu'au dimanche 15h00
en cas d'alerte météo et
circonstances
exceptionnelles

06 10 84 48 53

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

ENGAGEMENTS COUPE D'OCCITANIE SAISON 2022/2023

Les engagements pour la Coupe d'Occitanie, doivent être effectués dans FOOTCLUBS,

Les clubs disputant les championnats R1 – R2 – R3 et D1 de la saison 2021/2022 ont été pré-engagés pour la saison 2022/2023.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

Choisir la saison 2022/2023

- Cliquer sur le menu « engagements »
- A la ligne correspondant à la Coupe d'Occitanie Seniors, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord »
- Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Pour les clubs dont la Coupe d'Occitanie n'apparaît pas, vous devez procéder de la manière suivante, toujours dans FOOTCLUBS :

- Choisir la saison 2022/2023
- Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
- Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
- Choisir le Centre de gestion : LIGUE FOOTBALL D'OCCITANIE et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un «pré-engagement». **L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS**

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours ne doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

RAPPEL : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau REGIONAL (R1 – R2 et R3) et DEPARTEMENTAL 1.

Modalités d'engagement : sur FOOTCLUBS

Droit d'engagement 45 Euros

(source : publication site internet LFO)

***** Il en sera de même pour les Coupes d'Occitanie
U17 et U15**



Les Phoenix à Clairefontaine !

Les Phoenix ont été invités par la FFF au Centre National du Football à Clairefontaine.

Quel plaisir et quelle fierté d'avoir pu représenter notre club, notre commune, notre District et notre Ligue !

Un grand MERCI à la Fédération Française de Football, et en particulier à Kévin et Marco, qui ont tenu à récompenser notre club, lauréat du dispositif "CLUB LIEU DE VIE", tout comme les autres lauréats de ces 3 dernières saisons.

Venus de toute la France et même de Guadeloupe, de Saint-Pierre & Miquelon, les représentants de ces clubs ont vécu un inoubliable week-end, en partageant de superbes moments de convivialité.

Quelle satisfaction d'échanger avec tous ces clubs qui s'illustrent également au quotidien par leurs actions éducatives et citoyennes.

"Club Lieu de Vie" c'est en effet, et avant tout, un état d'esprit, une philosophie que l'on a parfaitement pu mesurer lors de ces deux journées et notamment à l'occasion des tables rondes : des échanges intenses avec des personnes toutes désireuses de faire évoluer le football vers une dimension sociale, éducative et citoyenne sans occulter la compétition.

L'engagement dans le dispositif "Club Lieu de Vie" constitue d'ailleurs la meilleure des réponses aux vœux de notre Président Noël Le Graët, dans sa lettre envoyée à tous les clubs de France, et dans laquelle il insiste auprès des dirigeants & éducateurs sur l'importance de leur rôle, leur mission éducative & citoyenne face à la recrudescence des incivilités et de certains mauvais comportements. Pour cela, les clubs ont également besoin d'un réel soutien des Districts, des Ligues, mais aussi des communes et collectivités, afin de valoriser leur engagement.

Quel plaisir enfin, d'avoir pu découvrir les magnifiques installations dont bénéficient toutes nos équipes nationales féminines et masculines, de fouler des terrains d'une qualité exceptionnelle, et de visiter le "Château", résidence des Bleu(e)s lors des rassemblements de préparation des compétitions internationales.

Merci sincèrement à la FFF de sa confiance et de cette belle reconnaissance nous ayant permis de vivre ces moments inoubliables avec des personnes formidables qui partagent notre vision du Football.

Nous avons eu de plus l'immense chance de participer au tournage d'une émission "Club Lieu de Vie" qui sera prochainement diffusée par la FFF !

Nous revenons donc plus forts de ce séjour, convaincus, plus que jamais, que l'avenir du football réside dans ce dispositif "Club Lieu de Vie" !



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



Présence d'une délégation du FC LATOUR BAS ELNE pour représenter le District à Castelmaurou

Une délégation du FC LATOUR BAS ELNE (Anne, Juan, Théophile, Mateo et Esteban) a représenté le District de Football des Pyrénées-Orientales lors de la première édition du Challenge de Foot Loisir Maurice Martin, organisée samedi 11 juin au Centre Technique Régional de Castelmaurou, sous la houlette de Fabien Ozubko, CTR et Coordonnateur du Pôle Développement et Animation des Pratiques.

Après un échauffement Fit-Foot, les équipes « mixtes » du FC CALVISSON, FC LOURDES, FC L'ISLE JOURDAIN, US LABRUGUIERE, US ST MARTIN DE LONDRES, LATOUR BAS ELNE, MONTAUBAN FCTG, FC GOAL, ont participé à diverses pratiques : Fit Foot, Futnet, Golf Foot, Foot en marchant et Fut 5.

Toutes les personnes intéressées par ces nouvelles pratiques qui s'inscrivent dans le cadre du "Sport Santé" peuvent se rapprocher du FC Latour Bas Elne afin d'intégrer la section Foot Loisir-Sport Santé dès la rentrée de septembre.





« Club Lieu de Vie » candidatures 2022/2023 ouvertes

Les candidatures pour le dispositif « Club Lieu de Vie » pour la saison 2022-2023 sont ouvertes jusqu'aux 1er Juillet 2022.

Pour rappel, le dispositif « Club Lieu de Vie », c'est un dispositif qui vise à soutenir les clubs dans la fidélisation de leurs licenciés et de leurs bénévoles, à travers un projet associatif ambitieux, tourné autour des enjeux socio-éducatifs et de lien social.

La Fédération propose en effet un accompagnement sur mesure pour faire des clubs membres du dispositif un lieu d'échange entre tous les acteurs.

Cette opération cherche à dynamiser l'activité du club en proposant plus qu'une offre proposée sur le sportif.

En rejoignant le dispositif, les clubs recevront aussi des éléments visuels pour habiller leur club-house, qui est le lieu stratégique du dispositif, car il est le lieu convivial par excellence qui permet de rassembler tous les acteurs du club.

Ils auront également accès à un guide interactif pour dynamiser l'activité de leur club, à travers des actions liées au *Programme Educatif Fédéral, Puissance Foot, la sensibilisation à l'arbitrage ou encore le Foot Loisir.*

Pour vous inscrire au dispositif « Club lieu de vie » pour la saison 2022/2023 :

- veuillez remplir ce [formulaire d'inscription](#).

SÉLECTION P.O U15 / VILAMALLA



Samedi 11 juin notre sélection départementale U15 a rencontré l'équipe catalane U15 de VILAMALLA sur la belle pelouse d'Amélie-les-Bains.

Pour son 1er match, après quelques ajustements, notre sélection s'est imposée, sur le score de 8 à 0. Une rencontre qui s'est déroulée dans un très bon état d'esprit.

Suite à cette rencontre, Mme Marie COSTA, Maire d'Amélie-les-Bains, a remis à nos adversaires le trophée de la rencontre des 2 catalognes, offert par le district des Pyrénées-Orientales.

Félicitations à tous les acteurs de ce match, joueurs, éducateurs et arbitres.

Remerciements au club et à la commune d'Amélie-les-Bains, pour la qualité de leur accueil et la réception d'après match, ainsi qu'à Mme MARTIN pour les photos à retrouver sur notre site internet (diaporama).



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

A l'écoute de la Ligue d'Occitanie de Football

CAMPAGNE LICENCES / ASSURANCE - SAISON 2022/2023

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

La campagne 2022-2023 des licences s'ouvre très prochainement. Compte tenu du contexte actuel, il nous est apparu primordial de communiquer avec vous concernant l'évolution des tarifs de celles-ci.

1. Évolution du tarif des licences :

Lors de la réunion financière du 1 juin dernier, réunissant le Bureau Directeur de Ligue et les Présidents de District, plusieurs baisses ont été décidées.

En voici le détail ci-dessous :

- Baisse de la licence dirigeant : selon la volonté du Comité Directeur de Ligue d'accompagner les clubs et leurs dirigeants, la baisse de cette licence se poursuivra sur les deux prochaines saisons, avec un passage à 22,5€ en 2022-2023 puis à 20€ lors de la saison 2023-2024.
- Alignement du tarif des licences arbitre, éducateur fédéral et animateur sur celle de dirigeant.
- Reconduction du remboursement des parts Ligue et District des nouvelles licences arbitres féminines et dirigeantes.

2. Évolution du tarif de l'assurance :

L'année 2022 a marqué le retour à une vie plus sereine après deux années perturbées par la COVID. Pour autant certains organismes, dont les compagnies d'assurance font partie, semblent avoir oubliés un peu rapidement les efforts consentis par tous, et la nécessaire solidarité au sortir de la crise majeure que nous venons de vivre. A ce titre, nous avons eu la désagréable surprise de voir le tarif de l'assurance des licences augmenter de manière significative, puisqu'elle passe de 2,98€ à 5,59€ /licence pour la saison prochaine.

Nous imaginons les incompréhensions de certains d'entre-vous quant à cette augmentation. Nous les partageons pleinement et, après avoir été mis devant le fait accompli tardivement, nous allons entreprendre dès septembre, une nouvelle consultation auprès des différents groupes d'assurances afin de voir s'il est possible de trouver une compagnie mieux-disante. Vous trouverez ci-après les tarifs actualisés des licences-assurance pour la saison 2022-2023, avec le détail par poste financier.

Dans l'attente de vous retrouver prochainement, nous vous souhaitons une bonne fin de saison et une bonne préparation de celle à venir.

Le Président de la Ligue de Football d'Occitanie,
Les Présidents de Districts, Les Membres indépendants de la Ligue de Football d'Occitanie



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

En date du 8 juin 2022, le COMITE de DIRECTION de la LFO, à l'unanimité, décide de fixer comme suit le prix de vente des LICENCES et de l'ASSURANCE aux Clubs et le montant des divers droits pour la Saison 2022-2023 :

- LICENCES**

↵ SENIOR VETERAN – SENIOR – SENIOR F – FOOTBALL ENTREPRISES / LOISIR BEACH – FUTSAL - U20 – U19 – U18 – U20F – U19F – U18F	30.00 Euros
↵ U17 – U16 - U17F – U16F	27.00 Euros
↵ U15 – U14 – U15F – U14F.....	24.00 Euros
↵ U13 – U12 – U13F – U12F.....	21.00 Euros
↵ U11 – U10 – U11F – U10F.....	19.00 Euros
↵ U9 – U8 – U9F – U8F	17.50 Euros
↵ U7 – U6 – U7F – U6F – ARBITRES TRES JEUNES	10.50 Euros
↵ TECHNIQUE	43.50 Euros
↵ DIRIGEANT (E)	22.50 Euros
Nouvelle licence dirigeante : remboursement au club uniquement de la part Ligue (hors assurance et part FFF)	
↵ LICENCE VOLONTAIRE	10.00 Euros
↵ EDUCATEUR FEDERAL – ANIMATEUR - ARBITRES OFFICIELS MEMBRES INDIVIDUELS	22.50 Euros
Nouvelle licence arbitre féminine : remboursement au club uniquement de la part Ligue (hors assurance)	
Membre indépendant district / membre ligue	10.00 Euros
↵ ARBITRES HONORAIRES	34.00 Euros

- DROIT de CHANGEMENT de CLUB - PERIODE NORMALE ou NON**

(sauf si le club quitté est en NON ACTIVITE dans la catégorie au moment du Changement du Club, dans ce cas IL N'Y A PAS DE DROIT de Changement de Club)

↵ SENIOR VETERAN – SENIOR – U20 – U19 – U18 SENIOR F – U20F – U19F – U18F	75.00 Euros
↵ ARBITRE	250.00 Euros

(somme qui abondera un fonds de développement de l'Arbitrage Occitan)

↵ U17 – U16 – U17F – U16F	60.00 Euros
↵ U15 – U14 – U15F – U14F	45.00 Euros

N.B. : Pour les Catégories U13 à U6, ainsi que pour le Football Loisir, il n'y a pas de DROIT de CHANGEMENT de CLUB

DROIT D'OPPOSITION à CHANGEMENT	50.00 Euros
--	-------------

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan



La prochaine formation sera :

Réaliser un montage vidéo avec le logiciel Shotcut

But général : Communiquer visuellement sur un projet

Objectifs :

- Maîtriser le logiciel de montage vidéo gratuit et libre d'accès Shotcut
- Gagner du temps lors de la réalisation d'un montage vidéo
- Connaître les différentes étapes d'un montage vidéo

Date : Samedi 18 juin 2022

Lieu : Maison Départementale des Sports - Perpignan

Intervenant : Innovation Formation Sport

Il est demandé une participation de 20 € qui couvrent le repas partagé. L'inscription sera validée à réception du règlement.

[INSCRIPTIONS ICI](#)



COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE et SPORTIF 66

Maison Départementale des Sports
rue René Duguay Trouin
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 63 32 68

MAIL : cdos66@wanadoo.fr

Site Internet Officiel : <http://pyreneesorientales.franceolympique.com>

Pour s'abonner à la newsletter envoyez un mail de demande.

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Bureau du Comité Directeur

REUNION DU 16/06/22

Président : Eric WATTELLIER

Président Délégué : Marc WATTELLIER (excusé)

Vice-Présidente : Aline GARRIGUE

Secrétaire Général : Vincent GRISORIO

Secrétaire Adjointe : Sandrine DOMART

Trésorier Général : Christophe SALMERON

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, le Bureau du Comité Directeur prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

CORRESPONDANCE

FC BAHO-PEZILLA : du 10/06/22, invitation à son AG du samedi 25/06/22 à 10h00 (siège du club). Sera présent : Jean-Luc GARCIA.

CABESTANY OC : du 13/06/22, invitation à son AG du jeudi 23/06/22 à 18h00 (salle des mariages de la Germanor). Seront présents : Christophe SALMERON et Vincent GRISORIO.

RF CANOHES TOULOUGES : du 14/06/22, invitation à son AG du samedi 18/06/22 à 11h00 au stade de Clairfont à Toulouges. Sera présente : Annick COUEFFEC.

FC BECE VALLEE DE L'AGLY : du 15/06/22, invitation à son AG du vendredi 01/07/22 à 18h30 à la salle des associations de Baixas. Sera présent : Jean-Luc GARCIA.

ENGAGEMENTS 2022/2023

Le Comité Directeur, à l'écoute des clubs, a réduit de 10 % tous les engagements de la saison 2022/2023, ainsi que les frais de gestion administrative de 20 %.

AFFECTATIONS ARBITRES SAISON 2022/2023

Le Bureau du Comité Directeur valide les affectations proposées par la CDA (procès-verbal CDA plénière en fin de journal).

Rappel des dispositions de l'annexe 2 du Règlement Disciplinaire - article 2.1

Les ventes à emporter, à l'intérieur du stade, de boissons ou autres produits sont autorisées seulement **sous emballage carton ou plastique**, d'une contenance inférieure ou égale à 50cl, sans bouchon. **Les ventes de bouteilles en plastique d'une contenance supérieure à 50cl ou de bouteilles en verre ou boîtes métalliques sont interdites.**



Le Comité Directeur remercie les clubs des efforts consentis pour mener à bien cette saison sportive, avec tous les aléas des reports de matches pour la covid 19 et pour intempéries.

Le Président
Eric WATTELLIER

Le Secrétaire Général
Vincent GRISORIO

Commission des Compétitions Séniors & Jeunes

REUNION DU 14/06/22

Président : Jean-Claude DELATRE

Secrétaires : J-Marie LEWANDOWSKI, Régis SANCHEZ

Présents : Louis NIFOSI, Jean-Claude RICHARD, Fabrice OREGLIA

Excusé : Vincent VANDEVILLE

• Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.

Bonnes vacances à tous

LE PRÉSIDENT

LES SECRÉTAIRES



***COMMISSION DEPARTEMENTALE DE
SURVEILLANCE ET DE CONTROLE
DES OPERATIONS ELECTORALES***

PROCES-VERBAL REUNION DU 10/06/22

- à 10h30 au siège du District de Football des P-O.

Présidence : M. Jean-Pierre MAMY (licence 1405002848)

Secrétaire de Séance : M. Bruno CHATANAY (1499533203)

Membre présent : M. Jean-Marie LEWANDOWSKI (1405323831)

Excusé : M. Jacques VILANOVE (1465318154)

- Est mise à la disposition de la Commission : Lydia CLAUDEL, Secrétaire Administrative

Les élections visées par le présent Procès-Verbal peuvent faire l'objet d'un recours devant le TGI.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant la publication du présent Procès-Verbal sur le site internet du District de Football des Pyrénées-Orientales (<http://pyrenees-orientales.fff.fr>), dans le respect des dispositions des articles L. 141-4 et R. 141-5 et suivants du code du sport.

Conformément à l'Article 16 des Statuts du District de Football des P-O, la Commission se réunit ce jour dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par le Comité de Direction du District de Football des P-O, afin de se prononcer sur la recevabilité des candidatures reçues pour la délégation de vote des AG de la LFO, sur la forme et sur le fond.

Elle statue par une décision prise en premier et dernier ressort.



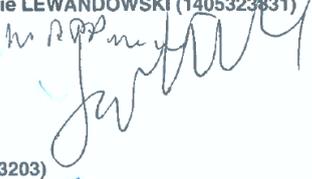
Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

CANDIDATURES POUR LA DELEGATION DE VOTE AUX AG DE LA LFO 2022/2023

La Commission,

- Vu les lettres envoyées en recommandée avec AR par :
 - M. ENFRIN Damien (LAR du 24/05/22)
 - Mme GARRIGUE Aline (LAR du 23/05/22)
 - M. SALMERON Christophe (LAR du 16/05/22)
 - M. SOJAT Jean-Pierre (LAR du 22/05/22)
 - M. WATTELLIER Marc (LAR du 25/05/22)
- Pris connaissance de ces candidatures pour la délégation de vote des AG de la LFO.
- Attendu que les conditions générales d'éligibilité notifiées à l'Article 12.5.6 et 13.2 des statuts du District spécifiques à l'élection de la délégation des représentants des clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue, sont respectées pour les cinq candidats précités.
- Conformément à l'article 12.2 des Statuts de la Ligue d'Occitanie, l'Assemblée Générale du District doit élire une délégation de **5** membres, composée au minimum de **2** dirigeants de Clubs n'appartenant pas au Comité de Direction du District. Les autres membres de cette délégation sont des membres élus du Comité de Direction du District.
- **Les candidatures suivantes sont approuvées par la Commission (ordre alphabétique) :**
 1. M. ENFRIN Damien (dirigeant de club non membre du Comité Directeur du District)
 2. Mme GARRIGUE Aline (membre du Comité Directeur du District)
 3. M. SALMERON Christophe (membre du Comité Directeur du District)
 4. M. SOJAT Jean-Pierre (dirigeant de club non membre du Comité Directeur du District)
 5. M. WATTELLIER Marc (membre du Comité Directeur du District)

Signatures des membres de la Commission de Surveillance et de Contrôle des Opérations Electorales présents, précédées de la mention « lu et approuvé » :

M. Jean-Pierre MAMY (licence 1405002848) <i>lu et approuvé</i> 	M. Jean-Marie LEWANDOWSKI (1405323831) <i>lu et approuvé</i> 
M. Bruno CHATANAY (1499533203) <i>lu et approuvé</i> 	

Page 2 / 3

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

Commission de Discipline et d'Éthique

REUNION DU 15/06/22

Président : Philippe MARCO-GREGORI

Secrétaire de Séance : Gérard DUQUESNE

Présents : Gérard ANCEL, Marie-France MARTIN, Claude POURCEL

Représentant des Arbitres : Jamel BEN AMAR (excusé)

Excusés : Eric MOUSSET, Logan ROPERO

• *Après approbation du procès-verbal de sa réunion précédente, la commission prend connaissance des courriers et affaires diverses qui lui sont soumis.*

• *Compte tenu des impératifs liés au déroulement des compétitions et à l'éthique sportive, la Commission décide de lever l'effet suspensif des appels qui pourraient être interjetés contre les décisions suivantes, qui sont susceptibles de recours dans les formes et délais prescrits par les Règlements d'Administration Générale de l'Annuaire du District des P-O.*

R A P P E L

*Les sanctions disciplinaires sont consultables
UNIQUEMENT :

- par le licencié, sur son espace personnel Mon Compte
F.F.F.

- par les clubs, sur FOOTCLUBS (sanctions + procès-
verbaux de la Commission de Discipline et d'Éthique)

Prochaine réunion le 22/06/22

LE PRÉSIDENT

M. Philippe MARCO-GREGORI

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Gérard DUQUESNE

Commission Départementale des arbitres

PROCES-VERBAL REUNION PLENIERE DU 02/06/22

Présents : GIL, REYES L, ACHLOUJ, ROMERO, PLASMAN; CHATANAY, DEMANNE, PARES, REYES N, BEN AMAR, PEREZ, CAZORLA, CHAMEL, AZARGUI

Invité : V. GRISORIO (Secrétaire Général du District)

Excusés : MARTINS, PAULY, RICHARD, DEMANNE, PARES, N. REYES, G. DROPSIT, M. RICHARD, M. PAULY, P. ARISTIDE

Fonctionnement CDA 2022-2023 (sous réserve de validation du Comité Directeur)

Bureau :

Boris GIL (Président) - Ludovic REYES (Président Délégué) - Johann PLASMAN (Secrétaire)
- Bruno CHATANAY (Secrétaire Adjoint) - Soulaymane CHAMEL (Vice-Président en charge du pôle formation/ fidélisation) - Didier ROMERO (Vice-Président en charge du pôle administratif)
- Bertrand DEMANNE (Vice-Président en charge des observations) - Faissal AZARGUI (Nouveau membre, Vice-Président en charge du recrutement)
Hassan ACHLOUJ (représentant des arbitres au Comité Directeur)

Membres : T. PARES, N. REYES, P. ARISTIDE, J. BEN AMAR, G. DROPSIT, N. MARTINS, M. PAULY, G. PEREZ, M. RICHARD, B. CAZORLA

Conseil de l'ordre

Ludovic REYES (Président)
Bruno CHATANAY (Président suppléant)
Johann PLASMAN (Secrétaire)
Autres Membres : Didier ROMERO, Nelson MARTINS, Gérard PEREZ, Hassan ACHLOUJ (représentant des arbitres au Comité Directeur)

Affectations Saison 2022-2023

La CDA propose les affectations suivantes au Comité Directeur :

Arbitres D1 lors de la saison 2021-2022

Affectation 2022-23

ACHLOUJ	Hassan	D1
AICHA	Bouabdallah	D2



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

BEN AMAR	Jamel	D1	
CAVALIERE	Alexis	D1	
CLEMENTE	Cédric	D1	
DEPOUX	Ludovic	D1	Promotion accélérée mi-saison (Art. 7.11 du RI)
GENIEVRE	Thierry	D2	
GUEROT	Christophe	D1	
HALAILI	Ibrahim	D1	
HALNA	Nils	D1	
KHAIROUN	Youssef	D1	Promotion accélérée mi-saison (Art. 7.11 du RI)
MERNISSI	Younes	D1	Promotion accélérée mi-saison (Art. 7.11 du RI)
MORENO	Guillaume	D2	Echec test physique (Art. 9.3 du RI)
PEREZ	Dylan	D1	Promotion accélérée mi-saison (Art. 7.11 du RI)

Arbitres Adultes (D2-D3-D4- Assistants-Stagiaire) saison 2021-2022

Affectations 2022-23

AGCA	Ramazán	Assistant
AJNAN	Mohamed	D4
ALVARO	Stéphane	D2
AMARA	Nadir	Stagiaire
AMIAR	Kamel	Stagiaire
BAR	Alexis	D3
BAYEKOLA	Christian	D3
BERTHAUME	Rémi	D2
BOUHLALA	Housseyn	D3
CARDOSO	Mario	Stagiaire
DAUSE	Vincent	D4
DELATTRE	Matthieu	D2
DIALLO	Alaye	D3
GUERESSE	Arthur	Changement de district
HAIMICHE	Zouheir	D4
ID BOUSSADEL	Brahim	Stagiaire
KARA	Emre	D4
KERCOUCHE	Hamed	Assistant
KESSAD	Mohamed	D4
KROL	Mathieu	D2



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

LE HENAFF	Eddy	Stagiaire
LEBON	Nicolas	Arrêt
MAACHI	Farid	D3
MANCEAU	Sébastien	Stagiaire
MARTINEZ	Rémi	Stagiaire
MENDEZ	Thomas	D4
PAGEL	J- Christophe	D3
TADDEÏ	Loïc	Changement de district
TAL HOUARN	Cyril	D4
VARIN	Baptiste	D3
VIGNERON	Maurice	Stagiaire

La CDA s'étant réunie avant la dernière journée, elle ne peut établir les affectations des arbitres actuellement en catégorie D2. Elle proposera les affectations des officiels de cette catégorie à l'issue de la dernière journée au Comité Directeur.

Affectations des jeunes arbitres de District

Affectations 2022-23

BATALLA	Ignaki	Passage adulte D4
SERRA-PUIG	Gabriel	Passage adulte D4
ESSATE	Badr Eddine	Passage adulte D4
TALIBI	Medhi	Passage adulte D4
ALVARO	Chloé	District 1
BOUDRAI	Bilal	District 1
DABERNAT	Jaina	District 1
EL OUALI	Yahya	District 1
FROGER	Maxens	District 1
JOLY	Jimmy	District 1
LEMONNIER	Noé	District 1
MONCHABLON	Clément	District 1
PARAYRE	Romain	District 1
VIERS	Morgane	District 1
ZERMANE	Nolhan	District 1
VIERS	Morgane	District 1
ZERMANE	Nolhan	District 1
HADDAD	Jibril	District 2
LAURET	Noah	District 2
SANDLER	Florian	District 2
SOTO	Lucas	District 2
ALBANELL	Cyril	Stagiaire



Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

AMISNAU	Mohamed	Stagiaire
AZRIKEN	Adama	Stagiaire
BELKHODJA	Wadiaa	Stagiaire
CALLEJON	Nina	Stagiaire
CAZORLA	Célya	Stagiaire
DUFOUR	Dylan	Stagiaire
GAUTERON	Eliott	Stagiaire
GHARBAOUI	Walid	Stagiaire
HADDAD	Yhliesse	Stagiaire
JAMES	Lenny	Stagiaire
KADRI	Kenzo	Stagiaire
KONATE	Adama	Stagiaire
MARTIN	Axelle	Stagiaire
MATHIAS	Ilan	Stagiaire
NIETO	Evan	Stagiaire
PONCET	Alexis	Stagiaire
PRAL	Yanis	Stagiaire
RODRIGUES	Tiziana	Stagiaire
ROYER	Greg	Stagiaire

Décisions CDA

Situation de Mustapha BOUTOUBA, arbitre D2, qui n'a pas validé les tests physiques
Propose son affectation en catégorie D3 au Comité Directeur et décide le désigner à minima pour la saison 2021-2022 (Art. 9.3 du RI).

Situation de Eros AMBOISE (Arbitre Stagiaire jeune) :

La CDA propose au Comité Directeur de le remettre à disposition de son club (Art. 7.9 du RI) pour la saison 2022-23 après avoir constaté divers manquements à ses obligations.

Situation de Noah BRISSY (Arbitre Stagiaire jeune) :

La CDA propose au Comité Directeur décide de le remettre à disposition de son club (Art. 7.9 du RI) pour la saison 2022-23 après avoir constaté divers manquements à ses obligations.

Candidature au titre d'Arbitre de Ligue

La CDA décide de proposer pour la saison 2022-2023 les candidatures suivantes :

Christophe GUEROT

Dylan PEREZ

Bilal BOUDRAI

Jaina DABERNAT

Yahya EL OUALI

Maxens FROGER

Romain PARAYRE

Nolhan ZERMANE

La CDA